



# DÉBATS DU SÉNAT

---

2e SESSION

• 43e LÉGISLATURE

• VOLUME 152

• NUMÉRO 11

---

## **LA LOI SUR LE PARLEMENT DU CANADA**

PROJET DE LOI MODIFICATIF—DEUXIÈME LECTURE—  
DÉBAT

Discours de  
l'honorable Patricia Bovey

Le mardi 17 novembre 2020

## LE SÉNAT

Le mardi 17 novembre 2020

[Traduction]

### LA LOI SUR LE PARLEMENT DU CANADA

PROJET DE LOI MODIFICATIF—DEUXIÈME LECTURE—  
DÉBAT

**L'honorable Patricia Bovey :** Honorables sénateurs, je prends la parole une fois de plus en tant que marraine pour appuyer le projet de loi S-205, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (artiste visuel officiel du Parlement). C'est la troisième fois que la mesure législative est présentée au Sénat. Elle a été renvoyée à un comité et elle a reçu l'appui unanime du Sénat, qui l'a envoyée à l'autre endroit, où elle est morte au Feuilleton parce que des élections ont été déclenchées. Je l'ai ramené lors de la dernière session et je le fais à nouveau après la prorogation.

Présenté pour la première fois par notre ancien collègue le sénateur Moore, le projet de loi S-205 crée le poste d'artiste visuel officiel sur la Colline du Parlement dans le même esprit et avec le même raisonnement que notre poète officiel. Les arts visuels sont un langage universel qui exprime de manière non verbale l'âme et la substance de qui nous sommes en tant que Canadiens. L'art nous a permis de rester unis en ces temps difficiles.

Le besoin pour les arts a été particulièrement évident pendant la pandémie, à la suite des meurtres horribles en Nouvelle-Écosse et pendant les manifestations et tout ce qui a entouré le mouvement Black Lives Matter. En effet, nous constatons la force à l'échelle nationale et mondiale, même dans le petit espace dédié aux artistes noirs du Canada dans le foyer du Sénat. L'art nous réunira à nouveau lorsque nous retournerons à nos vies normales après la pandémie.

[Français]

Il va sans dire que la société a changé depuis que ce projet de loi a été présenté pour la première fois et que le Sénat l'a appuyé. Nous vivons des temps difficiles et les nouvelles sont à l'avenant. Les manifestations sur bien des dossiers sont plus nombreuses, et l'on apporte un grand soutien aux personnes qui sont dans le besoin, en colère ou victimes de diffamation et de discrimination.

[Traduction]

Les Canadiens veulent entendre de bonnes nouvelles. Ils cherchent de la positivité, de l'honnêteté, quelque chose qui leur donne de la force dans leur quotidien. C'est ce que le projet de loi accomplit. Un artiste visuel officiel sur la Colline montrera aux Canadiens le fond des travaux du Parlement. Il soulignera l'importance de la démocratie d'aujourd'hui et il présentera les questions sur lesquelles les parlementaires se penchent et les travaux qu'ils accomplissent au nom de tous les Canadiens. Il communiquera des valeurs, des points de vue, des principes et des réalités aux Canadiens de souche, aux néo-Canadiens ainsi qu'aux immigrants et aux réfugiés, peu importe leur langue maternelle.

L'artiste parlementaire officiel mettra certainement en évidence la diversité du Canada, peu importe le support visuel employé : la peinture, l'imprimerie, la sculpture, le dessin, l'enregistrement vidéo, le cinéma, l'installation artistique, la photographie ou tout autre support visuel. N'importe quel artiste qu'on nommerait au poste d'artiste visuel officiel considérerait comme un honneur le

fait de servir d'ambassadeur des arts et de créateur d'œuvres liées à la Colline du Parlement. En fait, le terme « artiste officiel » dénote l'honneur d'avoir obtenu une distinction dans un domaine en particulier.

Le Parlement du Canada n'a jamais eu d'artiste visuel officiel, mais il en existe des précédents à divers endroits au Canada, notamment dans la province de l'Ontario et dans des villes comme Victoria et Toronto. L'artiste autochtone Christi Belcourt a été lauréate du prix pour les arts autochtones du Conseil des arts de l'Ontario en 2014. La photographe officielle de Toronto pour 2019-2022 est Michèle Pearson Clark, qui explique qu'elle se sert de son rôle pour « inspirer le changement dans la ville et favoriser la justice sociale ».

De nombreux États, dont New York, le Dakota du Sud, le Texas et le New Hampshire, ont un artiste visuel officiel. L'Australie, le Royaume-Uni ainsi que la ville de Culver City, en Californie, ont même un artiste visuel officiel spécialisé dans les œuvres pour enfants.

Honorables sénateurs, comme vous le savez déjà, le projet de loi S-205 modifierait la Loi sur le Parlement afin que soit créé le poste d'artiste visuel officiel du Parlement. Le principe serait le même que pour le poète officiel. Afin d'assurer leur indépendance, les deux relèveraient de la Bibliothèque du Parlement, tout comme le directeur parlementaire du budget et divers autres mandataires du Parlement.

Le texte prévoit que ce sont le Président du Sénat et celui de la Chambre des communes qui choisissent l'artiste visuel officiel du Parlement parmi les trois candidatures recommandées par un comité présidé par le bibliothécaire parlementaire et composé du directeur du Musée des beaux-arts du Canada, du commissaire aux langues officielles du Canada, du président du Conseil des Arts du Canada et du président de l'Académie royale des arts du Canada ou de leurs représentants.

[Français]

Au service des Présidents des deux Chambres pour une période maximale de deux ans, l'artiste officiel aurait pour mandat, comme je l'ai déjà dit, de promouvoir les arts au Canada par l'entremise du Parlement en créant ou en faisant créer des œuvres artistiques. À la demande de l'un ou l'autre des Présidents, il ou elle pourrait créer des œuvres destinées à l'usage du Parlement ou à des cérémonies d'État. L'artiste officiel pourrait aussi parrainer des événements artistiques, de même que conseiller le bibliothécaire parlementaire sur la collection de la Bibliothèque du Parlement et les acquisitions propres à enrichir celle-ci dans le domaine de la culture. L'un ou l'autre des Présidents pourrait aussi demander au titulaire du poste de remplir des fonctions connexes.

Quel profit en tireraient les Canadiens? L'artiste officiel, par ses œuvres, décrirait et ferait mieux connaître aux Canadiens le travail du Parlement et des questions d'intérêt national. Pour reprendre les propos de Derek Beaulieu, poète officiel de la Ville de Calgary, un artiste officiel est un levier de changement culturel.

On a dit à maintes reprises que « les arts sont l'outil le plus puissant pour opérer des changements sociaux ». Nous avons, plus que jamais, besoin de pareils outils pour aborder les questions touchant la pauvreté, la discrimination raciale, la prévention du crime, la santé et bien d'autres.

[Traduction]

Dans son ouvrage intitulé *Le facteur C: l'avenir passe par la culture*, Simon Brault, directeur et chef de la direction du Conseil des arts du Canada, écrit ceci :

Les arts et la culture ne peuvent pas sauver le monde, mais peuvent aider à le changer. [...] Le pouvoir qu'a l'art de transformer le monde et de nous enchanter gagne du terrain. [...] La culture est l'avenir.

Dans le rapport parlementaire appuyé par tous les partis qui a été publié en 1999 et qui est intitulé *Appartenance et identité*, on peut lire ceci :

Le rôle des artistes n'est pas seulement de refléter les valeurs de la société dans laquelle ils vivent, mais de réfléchir aux questions sur lesquelles la société doit se pencher pour mieux se connaître.

Voilà quel serait le rôle d'un artiste visuel officiel : refléter et interpréter le travail du Parlement et les questions dont nous débattons, et témoigner de ce qui est vu, entendu et perçu, consciemment et inconsciemment. Le travail d'un artiste visuel officiel pourrait contribuer à combler les connaissances civiques lacunaires quant au rôle de la démocratie et au fonctionnement du Parlement, et contribuerait, je l'espère, à augmenter le taux de participation des jeunes aux élections.

Je pense que le travail de notre artiste visuel officiel serait pour nous tous une source d'inspiration. Il ouvrirait de nouveaux horizons à la jeunesse et créerait des liens avec les néo-Canadiens et les citoyens de toutes les régions. Son travail nous rapprocherait les uns des autres et nous permettrait de comprendre autrement ce que sont le civisme ainsi que les enjeux et processus gouvernementaux. Les arts visuels sont également un langage international que les enfants et les jeunes comprennent et utilisent constamment.

[Français]

Vous m'avez entendue parler des statistiques économiques éloquentes des industries culturelles canadiennes. Statistique Canada publie le Compte satellite de la culture, un cadre comptable qui donne, et je cite :

[...] une mesure de l'importance économique de la culture (y compris les arts et le patrimoine) et du sport au Canada en ce qui a trait à la production, au produit intérieur brut et à l'emploi [...]

[Traduction]

Faire preuve de leadership en sensibilisant davantage le public au rôle des arts augmenterait les retombées économiques de ce secteur. Par exemple, selon le rapport du Compte satellite de la culture, le PIB des industries culturelles en 2017 était de 58,9 milliards de dollars, soit 1 611 \$ par habitant, ce qui représente 2,8 % du PIB du Canada. Selon Statistique Canada et Hill Strategies :

Entre 2010 et 2017, le PIB des produits culturels a augmenté de 16 %...

Les chiffres [...] n'ont pas été corrigés en fonction de l'inflation.

Le nombre d'emplois reliés aux produits culturels a augmenté de 7 %...

En 2017, il y avait 715 400 emplois directement reliés aux industries culturelles, soit 3,8 % de tous les emplois au pays.

En tant que parlementaires, nous avons incontestablement une grande responsabilité envers la société, mais c'est aussi le cas des artistes. Je me réjouis à la perspective de réunir le Parlement et les artistes d'une façon concrète et fructueuse par l'entremise d'un artiste visuel officiel.

Comme je l'ai fait précédemment dans cette enceinte, je tiens à lire de nouveau le poème spécial du septième poète parlementaire officiel, George Elliot Clarke, qui a été composé à ma demande il y a plusieurs années et qui porte sur les visions que l'on pourrait avoir d'un artiste visuel officiel. Je vous lis d'abord le préambule, que voici :

Tout responsable de charge publique à qui on confie le mandat de promouvoir les arts et les lettres, la musique, la danse, le théâtre et le cinéma canadiens inspirera évidemment des rêves, ces rêves à la fois origines du droit, sources de prospérité et gardiens de la liberté. Plus nous attachons d'importance à la connaissance des arts et à la culture, plus nous investissons dans le confort et la commodité, les possibilités et les révélations, dans une société où aucune personne n'est superflue et où tous sont des citoyens précieux et irremplaçables, car tous peuvent rêver...

Voici maintenant le poème du poète officiel : *Sur l'idée de nommer un artiste visuel officiel*.

La page blanche, la toile blanche est  
Indubitablement délicate  
Comme le brouillard qui cache puis révèle  
Ce que l'espoir fige bientôt  
Une architecture fantastique  
L'imagination bien née :  
Ce que la Vision, œil de soi  
A rêvé, un Quoi éclairant un Pourquoi...  
Peintures et encres explosent en arcs-en-ciel  
Un film sculpte la lumière, en un clin d'œil;  
Une aiguille, dansante, devient lyrique,  
Toute forme devient épique.  
L'art vit dans l'œil de ceux et celles,  
Dont la vision imagine un artiste officiel.

Honorables sénateurs, vous pouvez constater que je crois qu'il s'agit d'un poste inspirant qui nous rassemble tous. Les arts visuels permettent de lancer et d'encourager des débats, tant sur la Colline qu'ailleurs, et de lier le travail des parlementaires aux Canadiens ordinaires de partout au pays.

Quand on jette un regard rétrospectif sur l'histoire de notre pays, nous nous rappelons tous les grands artistes qui ont représenté le Canada à travers de nombreux médias visuels et la riche mosaïque formée par toutes les personnes et cultures qui y vivent. L'histoire du pays a été et est toujours représentée par le travail des nombreux artistes visuels qui voient cette terre d'une myriade de perspectives et de points de vue. Chacun d'entre eux contribue à la vision du Canada. L'artiste officiel du Parlement y contribuera aussi.

Je crois qu'un artiste visuel officiel devrait être nommé pour mettre en valeur le Parlement ainsi que les artistes canadiens et leurs œuvres, afin d'expliquer l'expérience canadienne au pays et à l'étranger. Comme George Clarke me l'a indiqué dans sa note : « Tous savent rêver. » Ou comme l'a écrit celui qui inspire les rêves, à propos de cette magnifique toile blanche : « L'art vit dans l'œil de ceux et celles, dont la vision imagine un artiste officiel. »

Honorables sénateurs, de nombreux artistes ont parlé de l'importance de ce poste. En fait, lorsque le projet de loi ne s'est pas rendu à l'étape de la troisième lecture à la Chambre des communes avant le déclenchement des élections, une onde de choc viscérale a traversé le pays. Mon téléphone ne dérougissait pas; ma

boîte de courriel débordait. Les messages des particuliers, de la presse et des publications artistiques étaient clairs et unanimes : ce projet de loi est désiré et nécessaire.

Plus récemment, pendant la pandémie, des artistes m'ont dit que l'adoption de ce projet de loi serait importante, même s'il prévoit de nommer qu'un seul artiste visuel officiel tous les deux ans. Ce serait une expression de soutien moral qui serait bien accueillie par les artistes canadiens en cette période difficile. Les artistes d'autres disciplines — les musiciens, les écrivains, les acteurs — m'ont aussi fait part de ces sentiments lors de rencontres et de conversations. Je peux vous assurer que le soutien parlementaire pour cette mesure serait extrêmement bien reçu. J'espère que vous appuierez ce projet de loi encore une fois. Merci.

---